



# Non aux éoliennes



Redon  
Pays de Vilaine

**Annonces emploi + formation**

**1,30 €** Samedi 8  
Dimanche 9 juillet 2023

Service clients : [votrecompte.ouest-france.fr](mailto:votrecompte.ouest-france.fr)  
Tél : 02 99 32 66 66  
Fondateur du Comité éditorial : François Régis Hutin  
N° 24064 [www.ouest-france.fr](http://www.ouest-france.fr)

**ouest  
france**

Justice et Liberté

## Vallons de Haute Bretagne - Porte-de-Loire

Ouest-France  
8-9 juillet 2023

### L'éolien au cœur d'un débat houleux au conseil

**Vallons de Haute-Bretagne** — À l'occasion du conseil communautaire jeudi, à Guichen, le sujet de l'éolien a particulièrement émergé, laissant (ré)apparaître des désaccords entre les communes à ce propos.

« Tout le monde veut de l'énergie mais personne ne veut en produire ». Telle est l'invective de Jean-Marc Maldonado, conseiller municipal à Guipry-Messac, à ses pairs, à l'occasion du conseil communautaire de Vallons Haute-Bretagne Communauté, jeudi.

À l'origine de ce débat agité à propos de l'éolien sur le territoire de l'intercommunalité : une simple délibération concernant le versement de l'imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (lfer) éolien et photovoltaïque aux communes de Val d'Anast et Guignen.

#### Incitation financière à développer l'éolien

Si la loi nationale de finances de 2019 imposait une répartition de l'lfer entre le département et les intercommunalités dotées de parcs éoliens, l'intercommunalité de Vallons Haute-Bretagne Communauté a décidé, dès octobre 2019, d'aller plus loin. Pour encourager les communes à s'engager dans la transition écologique en développant des énergies renouvelables sur leur territoire, l'intercommunalité avait ainsi décidé de reverser 70 % de l'lfer reçu aux communes accueillant des parcs éoliens, soit 49 % de l'lfer total.

Val d'Anast, seule commune dotée d'un parc éolien, reçoit donc, à ce titre, plus de 30 000 € pour l'année 2022, le reste étant réparti entre le département et l'intercommunalité.

Pourtant, Jean-Marc Maldonado n'en démord pas. Il juge « **immoral que les communes de l'intercommunalité obtiennent de l'argent sur**



Le conseil communautaire de Vallons de Haute Bretagne Communauté se tenait le jeudi 6 juillet, à Guichen, pour une dernière séance avant la pause estivale.

PHOTO : OUEST-FRANCE

**le dos des communes volontaires, pour l'implantation d'énergies renouvelables, sans pour autant faire les mêmes efforts ».**

#### Un sujet clivant sur le territoire

Sur l'intercommunalité de Vallons Haute-Bretagne, l'éolien est un sujet de discordance récurrent. En témoigne la réunion publique organisée par le maire de Lohéac, Patrick Bertin, le 9 juin dernier. En effet, une centaine d'habitants s'étaient alors réunis pour contester le projet d'un nouveau parc éolien dans la commune de Val d'Anast. La raison de leur mécontentement ? Les éoliennes seraient installées sur un terrain limitrophe à Lohéac, et près de nombreux hameaux d'habitation. Guy Houssin, président du comité environnement

de Lohéac, estimait alors que 345 habitations seraient impactées.

Alors que le ton monte entre Jean-Marc Maldonado et Patrick Bertin à ce sujet, le second dénonçant le caractère peu honnête d'installer des éoliennes si proches de la commune de son voisin, Madeleine Guillonnet, adjointe à la mairie de Guipry-Messac, tempère. « **Le problème de l'implantation des éoliennes réside dans la réglementation qui n'est plus adaptée à la hauteur de celles-ci. Leur taille devrait être prise en compte dans le calcul proportionnel d'implantation vis-à-vis des habitations.** » Elle en invite alors à se mobiliser pour faire évoluer les normes réglementaires, quitte à faire appel aux députés du territoire.

De son côté, Michèle Motel, conseillère municipale de l'opposition à

Guichen et vice-présidente déléguée aux marchés publics, France Services et Gemapi, en appelle à une concertation publique avec les citoyens habitants du territoire des Vallons de Haute-Bretagne. « **L'éolien est un sujet clivant, il faut en parler avec les riverains, faire de la pédagogie, pour ne pas que le mécontentement nous explose à la figure dans quelque temps.** »

Le président, Thierry Beaujouan tranche alors : « **On ne débat pas ici de l'éolien mais simplement du versement du fond de concours aux communes concernées.** » Jean-Marc Maldonado, qui ne décolère pas, s'abstient alors. Quant à ses pairs, ils votent tous favorablement la délibération.

Enora FORICHER.